

CONSENTEMENT ECLAIRE

L'état dentaire de votre enfant nécessite un traitement orthodontique qui lui permettra, à terme, de bénéficier de dents saines et lui procurera un sentiment de bien-être et de confiance en soi.

Le traitement orthodontique

× **Les buts du traitement**

Un traitement orthodontique se fixe comme objectif de corriger des dysmorphoses dento-maxillo-faciales dont le non-initié ne perçoit que l'aspect esthétique. En réalité le praticien cherche à améliorer les fonctions vitales qui sont souvent perturbées du fait de ces dysmorphoses : la respiration, la phonation, la mastication et la déglutition. C'est ainsi que s'établiront l'harmonie et l'équilibre des fonctions dont découlent la beauté d'un sourire. La correction des anomalies dento-maxillo-faciales constitue de plus une excellente mesure de prévention des « déchaussements » et des caries par l'amélioration de l'hygiène dentaire que ce type de traitement induit.

× **La durée du traitement**

La durée est variable selon l'importance de la déformation, l'amplitude des déplacements dentaires ou alvéolaires à effectuer, le stade d'évolution des dents, et elle dépend en grande partie de votre coopération. Une estimation de la durée du traitement vous est communiquée lors du rendez-vous de plan de traitement.

× **Les complications éventuelles, les limites et les risques**

Dans certains cas, heureusement rares, les racines des dents peuvent se raccourcir ou se rétrécir pendant le traitement, il s'agit le plus souvent de prédispositions génétiques que nous essaierons de minimiser. De nombreux troubles de l'articulation temporo-mandibulaire peuvent être corrigés par un traitement orthodontique, cependant il en existe des plus complexes qui peuvent s'aggraver ou apparaître avec le temps, même si les anomalies dento-maxillaires ont été éliminées.

Au cours du traitement orthodontique

Il est indispensable de respecter certaines règles :

× **Maintenir une bouche saine et propre**

L'hygiène dentaire doit être rigoureuse : des conseils pratiques vous seront donnés le jour de la pose de l'appareil. Toute lésion carieuse doit être soignée préalablement au traitement orthodontique, pendant le traitement, un contrôle devra être effectué tous les ans par le praticien traitant.

Une hygiène insuffisante peut être à l'origine :

- De traces de décalcification. Elles ne sont pas imputables au traitement mais à la plaque dentaire accumulée par négligence autour des différentes pièces de l'appareil. Il faut savoir que ces traces, toujours dues à une hygiène insuffisante peuvent devenir irréversibles.
- De gingivites ou inflammation des gencives.

C'est la raison pour laquelle il est indispensable d'avoir un brossage efficace.

× **Respecter les rendez-vous**

La périodicité est établie par le praticien et peut varier selon les nécessités du traitement.

Les rendez-vous fixés doivent être respectés afin d'optimiser le traitement. En cas de rendez-vous manqué, le suivant sera refixé selon les disponibilités pouvant entraîner un report de l'ordre de plusieurs semaines, ce qui prolonge la durée du traitement.

Le jour du rendez-vous, il est important de se présenter au minimum 5 minutes avant l'heure pour avoir le temps de se brosser les dents.

En cas de retard, la visite s'effectuera ultérieurement pour ne pas pénaliser un autre patient arrivé à l'heure.

Au bout de 3 rendez-vous manqués non excusés, le praticien se réserve le droit d'interrompre le traitement faute de motivation ou de coopération.

× **Veiller à l'intégralité de l'appareil**

Toute détérioration est évitée en :

- Arrêtant la succion de pouce ou des doigts
- Arrêtant de se ronger les ongles
- Évitant les aliments interdits (collants : chewing-gums, caramels, nougats ... et durs)
- Veillant à l'abandon des sucreries.

Les frais liés à la casse ou à la perte d'appareils ne sont pas pris en charge par votre caisse d'assurance maladie.

Frais de laboratoire	Pour une réparation	Pour le refaire
Plaque palatine	60	130
Disjoncteur	60	130
Gouttière transparente		90
Enveloppe Linguale Nocturne	50	130

× **En cas d'urgence**

En cas d'urgence, il est possible de faire une demande de rendez-vous auprès de votre praticien. La marche à suivre est la suivante :

- Envoyer un e-mail à l'adresse : orthodontieormesson@gmail.com
- Préciser dans le message le motif et les circonstances de l'urgence :
 - Une bague décollée : le nombre de bague, la cause du décollement et une photo de la dent
 - Un appareil cassé : la cause de la casse et une photo
 - Une douleur : type et localisation de la douleur

Les e-mails sont traités par votre praticien chaque jour, le secrétariat sera ainsi amené à vous contacter afin de vous proposer un rendez-vous.

Après le traitement orthodontique

Une fois les objectifs atteints, il convient de maintenir les acquis du traitement afin de permettre au système dento-maxillaire de se stabiliser. C'est ce qu'on appelle la **période de contention**, elle est aussi importante que le traitement lui-même.

Un dispositif intra-buccal sera mis en place afin de maintenir les résultats du traitement et un suivi semestriel sera effectué lors de cette période.

Sachez tout de même que le succès du traitement repose essentiellement sur **votre coopération**.

C'est pourquoi le traitement pourra être arrêté dans les cas suivants :

- Mauvaise hygiène dentaire persistante
- Non-respect des rendez-vous fixés
- Casses répétées des appareils
- Port de l'appareil absent ou irrégulier

Ainsi informé, je souhaite que soit effectué le traitement orthodontique proposé.

Signature du patient et de ses parents